

**ARRÊTÉ FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR ET
DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR SOUS RÉSERVE
AU CONCOURS DE RÉDACTEUR TERRITORIAL
CATÉGORIE B - SESSION 2025**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Calvados ;

Vu le Code Général de la Fonction publique, et notamment le Livre III, titre II ainsi que le Livre IV, Titre V, chapitre II ;

Vu le décret n°81-317 du 7 avril 1981 modifié fixant les conditions dans lesquelles certains pères ou mères de famille bénéficient d'une dispense de diplôme pour se présenter à divers concours ;

Vu le Code du Sport, Titre II, chapitre I, disposant en son article I221-3 que les sportifs de haut niveau peuvent faire acte de candidature aux concours publics, sans remplir les conditions de diplôme ;

Vu le décret n° 94-163 du 16 février 1994 modifié ouvrant aux ressortissants des Etats membres de la Communauté Européenne ou d'un autre état partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen autres que la France l'accès à certains cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 95-681 du 9 mai 1995 modifié fixant les conditions d'inscription des candidats aux concours de la fonction publique d'Etat et à la fonction publique hospitalière par voie électronique ;

Vu le décret N°2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

Vu le décret n°2008-512 du 29 mai 2008 modifié relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux ;

Vu le décret n°2010-311 du 22 mars 2010 modifié relatif aux modalités de recrutement et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou d'un autre état partie à l'accord sur l'espace économique européen, dans un corps, un cadre d'emploi ou un emploi de la Fonction Publique Française ;

Vu le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriales ;

Vu le décret 2012-924 du 30 juillet 2012, modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des REDACTEURS TERRITORIAUX ;

Vu le décret 2012-942 du 1er août 2012, modifié, fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des REDACTEURS TERRITORIAUX ;

Vu le décret n° 2013-593 du 05 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n°2015-1385 du 29 octobre 2015 relatif à la durée de la formation d'intégration dans certains cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret 2016-1400 du 18 octobre 2016 modifiant le décret 2013-593 du 5 juillet 2013, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap ;

Vu le décret n° 2021-376 du 31 mars 2021 pris en application de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter

l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2007 modifié fixant la liste des concours et les règles de composition et de fonctionnement des commissions d'équivalence de diplômes pour l'accès aux concours de la fonction publique territoriale ;

Vu l'arrêté N°2025/047 avec AR du 14 janvier 2025 portant ouverture du concours de REDACTEUR TERRITORIAL – Session 2025 ;

Vu l'arrêté modificatif N°2025/070 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique du Calvados en date du 5 février 2025, portant ouverture du concours de REDACTEUR – Session 2025 ;

Vu l'arrêté N°2025/125 avec AR du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique du Calvados en date du 3 septembre 2025 fixant la liste des membres susceptibles de siéger dans les jurys des concours et examens professionnels organisés pour le recrutement aux grades des cadres d'emplois de catégories A, B, C de la fonction publique territoriale ;

Vu l'arrêté N°2025/219 désignant le jury du concours pour l'accès au grade de REDACTEUR TERRITORIAL ;

Considérant la convention cadre pluriannuelle relative à l'organisation des concours et examens professionnels de portée régionale ou infrarégionale dans le cadre de la coopération régionale entre les Centres de Gestion de Normandie (14, 27, 50, 61 et le 76) ;

Considérant la convention générale entre les Centres de Gestion relative à la mutualisation des coûts des concours et des examens professionnels transférés du CNFPT vers les Centres de Gestion ;

Considérant le recensement des postes effectués auprès des collectivités affiliées et non affiliées.

Considérant les postes vacants et considérant que l'article L325-29 du code général de la Fonction Publique prévoit que le nombre de postes ouverts à un concours tient compte de nominations de candidats inscrits sur la liste d'aptitude établie à l'issue du concours précédent et des besoins prévisionnels recensés par les collectivités territoriales et établissements publics affiliés et non affiliés

Considérant le règlement général et protection des données personnelles des concours et examens professionnels organisés par le Centre de Gestion du Calvados.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La liste des candidats admis à concourir aux épreuves écrites du concours de REDACTEUR TERRITORIAL- Catégorie B – Session 2025 qui se déroulera **le 16 octobre 2025** est arrêtée comme suit :

NOM	PRENOM
ADAM	Céline
ADAM	Valérie
AKA	Josiane
ALEXANDRE	Laurie
AMRAOUI	Djemila
ANACLETO	Kelly
ARDILLON	Anastasia
ATEIK	Véronique
AUBER	Jessy
AUBERT	Agathe
AUBERT	Camille
AUVRAY	Justine
AZE	Laëtitia

Accusé de réception en préfecture
014-28140028-20250917-2025-220-A1
Date de télétransmission : 18/09/2025
Date de réception préfecture : 18/09/2025

NOM	PRENOM
BARIL	Justine
BARRE	Florian
BARTHOW	Clémence
BASSET	Claudine
BAUDVIN	Nicolas
BELARBI	Pauline
BENKHELIFA	Abdelhamid
BENOIST	Sarah
BERGHEAUD	Mickaël
BERTHIER	Virginie
BERTRAND	Nicolas
BETOURNE	Clément
BIGAND	Stéphanie
BINET	Marie
BINET	Mylène
BLAIZOT	Sonia
BLOSSIER	Gaëlle
BOKRA	Laurette
BOLLÉE	Etienne
BOSQUET	Isabelle
BOSSE	Laurie
BOTTE	Julie
BOUAROUR	Sofiane
BOUDET	Véronique
BOUGARD	Laetitia
BOUISSET	Karine
BOURSIER-ALLAIS	Angélique
BOUTET	Anne
BRARD	Estelle
BRARD	Prisca
BRESTEAU	Amandine
BRETONNET	Cécile
BRIENS	Vincent
BRUNET	Guillaume
BUTEMPS	Sandrine
CADEL	Elodie
CADEL	Melynda
CALADO	Vanessa
CAMBRON	Emilie
CARON	Emelie
CASSET	Virginie
CASTELIN-LERAT	Lucie
CASTELIN-LERAT	Lucie
CASTRY--LEMETTEIL	Thimothé
CATHERINE	Véronique
CHAFAI	Rezlane
CHALET	Valérie
CHANTELOUP	Océane
CHAPRON	Isabelle
CHARLET	Maryvonne
CHARLOT	Charlène
CHARPENTIER	Deborah

Accusé de réception en préfecture
014-281400028-20250917-2025-220-AI
Date de télétransmission : 18/09/2025
Date de réception préfecture : 18/09/2025

NOM	PRENOM
CHARTON	Solène
CHATELET	Emilie
CHAUCHAT	Emilie
CHAZOT	Marie
CHEVAUCHERIE	Nadège
CHEVREAU	Lydie
CHOLET	Caroline
CLEMENCEAU	Axelle
CLEMENT	Marine
CLEVENOT	Nathalie
COURTAY	Clémence
CRIMONT	Céline
CUQUEMELLE	Margot
DACHER	Karine
DALLA-TORRE	Maéva
DAMECOUR	Laure
DAVID	Adrien
DAVID	Clarisse
DAVY	Camille
DE GIOANNI	Lisa
DEBACKER	Audran
DEBACQ	Cathy
DEGOUEY	Emmanuelle
DEHBI	Marion
DELACOUR	Nelly
DELACOUR	Ophelie
DELAHAIS	Nathalie
DELAMARE	Christelle
DELAMARRE	Stéphanie
DELAVILLE	Florence
DELEBERGUE	Caroline
DELONGLEE	Laurence
DENIS	Karine
DESCHAMPS	Emma
DESERT	Carine
DESGROUAS	Estelle
DESMARAIS	Alexandra
DESNOS	Caroline
DEWEVRE	Alexis
DIERICKX	Audrey
DODIER	Marion
DOLLEY	Valentin
DOS SANTOS	Valérie
DOU	Maxence
DRIEU	Véronique
DROGNON	Noemie
DROMARD	Célia
DROP	Marine
DROUET	Marine
DUARTE	Maud
DUBOIS	Estelle
DUBOSQ	Valerie

Accusé de réception en préfecture
014-281400028-20250917-2025-220-AI
Date de télétransmission : 18/09/2025
Date de réception préfecture : 18/09/2025

NOM	PRENOM
DUBOURG ROBERT	Sandrine
DUCHAMP	Passy
DUCHESNE	Alix
DUFOUR	Bénédicte
DUGUE	Virginie
DURAND LAINE	Caroline
DUTACQ	Samuel
DUVAL	Christine
DUVAL	Emmanuelle
EDUIN	Stéphanie
EICHELBERGER	Magalie
ELISABETH	Sacha
ESNAULT	Elodie
ETASSE	Céline
EUDE	Alexis
EVAIN	Juline
FAUVEL	Virginie
FERNANDES	Anna-Maria
FOLCHER	Laëtitia
FONTAINE	ChrysteLe
FORGEAU	Maxime
FOSSE	Céline
FOUGY	Charline
FOULON	Valerie
FOUQUES	Roselyne
FRANCK	Charlène
FRANÇOIS	Solenn
FRESNAUD DECHMANN	Virginie
GABORIEAU LIZEE	Marie
GAILLARD	Théo
GALLET	Géraldine
GALOPIN	Caroline
GASCOIN	Karen
GAUDIN	Mickaël
GAUTHIER	Arnaud
GENIN	Manon
GEPHINE	Olivier
GILETTE	Ludivine
GIRARD	Gaëlle
GIRARD	Julie
GIRAUDEAU	Céline
GODEFROY	Camille
GOUBET	Leïla
GOUET	Céline
GRANGE	Priscillia
GRASSET	Julie
GRAVELAT DUVIGNAUD	Agnès
GRAVRAN	Alexie
GREAUME	Léa
GRÉGOIRE	Stéphane
GROUDKA	Nathalie
GUERIN	Stéphanie

Accusé de réception en préfecture
014-28140028-20250917-2025-220-AI
Date de télétransmission : 18/09/2025
Date de réception préfecture : 18/09/2025

NOM	PRENOM
GUILLOUET	Chloë
HAMEL	Céline
HAMONOU	Xavier
HEBERT	Delphine
HELIE	Angéline
HERRY	Joséphine
<i>HEUZE</i>	<i>Emilie</i>
HOAREAU	Emeline
HOLZWIG	Winnie
HUE	Stéphanie
INIAL	Alya
JACQUES	Marie
JACQUINOT	Jerome
JEANNE	Julie
JEDAIRA	Asma
JOLAIS	Lise
JORION	Christophe
<i>JOSEPH</i>	<i>Mélanie</i>
JOUANNE	Virginie
JOUAUX	Juliette
JOUBERT	Konan
JOUIN	Virginie
JOUY	Ketty
JULES	Emilie
JUNGERS	Gérald
KERHARO	Anthony
KESSAS	Randa
KHUON	Solida
KITENGE	Julie
KURSUN	Melodi
LACHOUQUE	Florie
LADANNE	Isabelle
LAGOUTTE	Cynthia
LAIDOUNI	Théo
LAMBERT	Elise
LAMORINIERE	Sophie
LAMOTTE	Cécile
LAMOUREUX	Anne-Sophie
LANCIAU	Damien
LAURENT	Karine
LAVARDE	Jennifer
LE DOUARON	Arev
LE GAL	Thibaut
LE GRAS	Virginie
LE GUERN	Perrine
LE LOUTRE	Delphine
LEBACHELEY	Leslie
LEBON	Hélène
LEBON	Sandrine
LEBOUCHER	Corentin
LECHEVALLIER	Sylvia
LECOCQ PANIN	Paule

NOM	PRENOM
LECOMMANDEUR	Rozenn
LECOMTE	Karine
LEDAN	Carole
LEDOLLEY	Françoise
LEDUC	Audrey
LEFEVRE	Cynthia
LEFEVRE	Lucie
LEGENDRE	Margot
LEGROS	Mathilde
LEGROS	Virginie
LEMAIRE	Lara
LEMARCHAND	Julien
LEMAZURIER	Brice
LEMIEUX	Sandrine
LENOIR	Laurine
LENORMAND	Margot
LEPETIT	Virginie
LEPOITTEVIN	Marie
LEPRÊTRE	Adrien
LEPRINCE BLANCHOIN	Séraphin
LESAUVAGE	Elodie
LEZMA	Julie
LOBREAU	Léa
LOISEAU	Floriane
LOPEZ	Julie
LOREDON	Aurélie
LOUISE	Alexandra
LOUREIRO	Emilie
LOUVEL	Léa
MADELAINE	Sarah
MADELINE	Cloé
MAGLOIRE	Nathalie
MAILLARD	Claire
MAILLOT	Raphaelle
MAISONNIER	Virginie
MARAIS	Nomie
MARCELLUS	Marjorie
MARGUERIE	Jessy
MARIE	Clelia
MARIE	Gaelle
MARIE	Jessica
MARIE DIT ASSE	Céline
MARTIN	Isabelle
MARY	Sandrine
MATEO	Lise
MENARD	Aurelie
MENARD	Nathalie
MERCIER	Delphine
MESLIN	Agathe
MESNIL	Delphine
MESSIDOR	Julie
MEUNIER GRAS	Angéline

NOM	PRENOM
MINFIR	Angélique
MISPELAERE	Marie
MOHAMED	Saira
MONTIER	Marlène
MONTREUIL	Gabrielle
MOREAU	Anne
MOULIN	Marie
MOURA	Aurore
MOURICE	Stephanie
NEAK	Nak
NICOLLE	Marine
NOURAUD	Pascal
OLIVIER	Elyse
OLIVIER	Karine
OLLIVIER	Emmanuelle
OZOUF	Christelle
PASQUEREAU	Noémie
PAYEN	Aurélie
PECCATTE	Edwige
PEGON	Alison
PELLETEY	Mathilde
PERAT	Fabrice
PEREZ	Julie
PERRELLE	Pamela
PERRET	Marie
PESCHEUR	Emilie
PESNEL	Elisabeth
PESTEL	Camille
PESTEL	Laetitia
PESTEL	Marine
PILLON	Marjorie
PIRIOU	Lauren
PIRON	Stéphanie
PITREY	Charlotte
PLANQUETTE	Magali
POLLET	Charles
POLLET	Lorelei
POREE	Donna
<i>PORET</i>	<i>Tom</i>
PORTEUX	Delphine
POTIER	Coralie
PREVEL	Florence
PRIGENT	Eloïse
QUESNEY	Victorine
RADENEN	Axel
RAGOT	Celine
RAIMOND TERAN	Elodie
RAMONET	Estelle
RAMSPACHER	Lucie
RAYNIER	Alwine
REISCH	Aurélie
RENAUT	Florent

NOM	PRENOM
RENON	Ophélie
RENOUT	Elodie
REVEL	Matthieu
RIQUELME	Marine
ROBERT	Mathias
ROCHER	Frédéric
ROGER	Marion
ROULLAND	Laetitia
ROUPSARD	Pauline
ROUSSEAU	Raphaëlle
ROY	Nathalie
RUAULT	Vanessa
RYCROFT	Ann-John
SACQUIN	Benoît
SADALLAH	Toufik
SAIDI	Naurya
SAILLARD	Simon
SAINT-AURET	Isabelle
SANTOS-QUELHAS	Marie
SARBONI	Elodie
SASSI	Wiheb
SAUGRAIN	Aurélien
SAVEANT	Myrtille
SCHAEELER	Cécile
SCHMITT	Julie
SCHOPP	Rémi
SELLIAH	Severine
SENOZE	Robert
SEVEAU	Pauline
SIMON	Charlène
SOHIER	Romain
SOREL-FRÉZON	Enguerand
SOUABNY	Mélanie
SRAIEB	Delphine
SUN	Thevy
TAILLEBOSQ	Florence
TERRADE	Aurélie
THIERRY	Peroline
THOMAS	Benjamin
TO	Thuy
TOUFFET	Julie
TOUGUIT	Marion
TRIBOUILLARD	Estelle
TUSSEAU	Pauline
VALET	Noémie
VALLADE	Nadine
VAN BRABANT	Emilie
VASTEL	Marie-Laure
VELANY	Vanessa
VERDIER	Hugo
VILEY	Lucie
VILLAY	Corinne

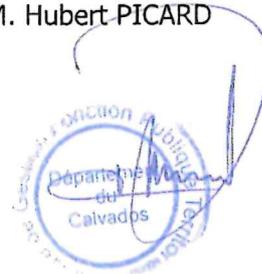
NOM	PRENOM
VOISIN	Céline
WAEYAERT	Cyril
WOESTELANDT	Paul
YON	Virginie

ARTICLE 2 : Les candidats qui apparaissent en gras sont admis à concourir sous réserve de présenter la ou les pièces manquante(s) à leur dossier d'inscription au plus tard le jour de l'épreuve écrite, soit le **16 octobre 2025**.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté relatif **au concours de REDACTEUR – Session 2025**, sera mis en ligne sur le site du Centre de Gestion du Calvados et ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet du Calvados.

Fait à Hérouville St Clair, le 17 septembre 2025,

Le Président,
M. Hubert PICARD



Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat.
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Caen, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication. Le tribunal administratif de Caen peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
014-28140028-20250917-2025-220-AI
Date de télétransmission : 18/09/2025
Date de réception préfecture : 18/09/2025